



PROTECTION DE SITE

FIN DU CONFLIT

7 SEMAINES DE GRÈVE



Le 14 février 2017, c'est la date de la première table ronde organisée autour du cahier de revendications de la Protection de Site.

Il aura fallu plus d'un an et 7 semaines de mobilisation pour se faire entendre.

Le 8 Février 2018, l'ensemble des Protections de Site de la DPN rentre en mobilisation jusqu'au 28 Février, jour de la rencontre bilatérale entre la CGT et la direction de la DPN sur le sujet PS. Cette période a vu une forte mobilisation, plus de 94% de taux de gréviste nationalement.

Le relevé de décision découlant de la rencontre du 28 février laisse un goût amer aux agents PS du CNPE de Civaux et votent une poursuite de l'action en laissant 1 semaine à la direction pour formuler des propositions sur le cahier de revendications locales. Aucune proposition ne sera faite dans cette période et, le conflit reprendra. C'est après une semaine de mobilisation et de négociation qu'un accord de sortie de conflit est signé, une semaine où l'intégralité des agents en quart seront grévistes et où la direction du service et du site useront de chantages, menaces, et pressions en tout genre, allant même jusqu'à menacer de vouloir se venger à la sortie du conflit. Les agents de la Protection de Site auront vu toute la considération que porte la direction à leur égard.



Mais c'était sans compter sur la pugnacité des agents, la solidarité dans le service et l'action de la CGT...

Les agents de la Protection de Site ont fait part d'une grande solidarité et d'une cohésion dans cette lutte, ils ont démontré qu'en étant unis pour porter leurs revendications ils ont su se faire entendre.

Les agents de la Protection de Site ont obtenu des avancées non négligeables :

- Création de 2 postes de technicien en 2X8
- Création d'un poste de Chargé d'Affaire
- 36 agents en quart formés et habilités
- Maintien de la maintenance embarquée
- Maintien de la mission « PAP »
- Prise en compte des difficultés techniques
- 4h de RC sur un remplacement sur J
- Plus aucun quart réalisé à 4 agents

L'effectif cible de la Protection de Site passera à 46 agents contre 43 aujourd'hui. Dans la réalité, le service est aujourd'hui gréé à 37 agents formés et habilités. Au premier trimestre 2019 ils seront 46 !

Les agents de la Protection de Site et la CGT resterons vigilants sur le suivi de la GPEC et la mise en place des postes obtenus. Nous resterons attentifs aux prochaines bilatérales avec la DPN dont la prochaine est le 13 mai 2018.

La Protection de Site sera se mobiliser à nouveau si les avancées ne sont pas à la hauteur.

Ceux qui gagnent sont ceux qui luttent !